

Vœu d'urgence de Jean PICART pour une mobilisation départementale en faveur des régiments meusiens

Le 5 mai, la délégation meusienne d'Elus a rencontré Hervé MORIN le Ministre de la Défense Nationale et de la Sécurité. Elle a défendu les régiments meusiens menacés de suppression avec des arguments pertinents sur lesquels je ne reviens pas aujourd'hui.

Le Ministre a répondu vouloir supprimer des dizaines de régiments et 35 000 militaires au nom de la R.G.P.P, la Révision Générale des Politiques Publiques qui frappe les Armées comme tous les services publics, avant d'indiquer à la fin de notre entretien, qu'il essaierait de tenir compte de l'aménagement du territoire.

Dans ces conditions, je crois indispensable aujourd'hui d'insister sur deux arguments de poids :

- 1) Premièrement en Meuse, les régiments représentent 7 à 8% de l'emploi salarié. Ce qui est considérable à un moment où notre département rencontre des difficultés économiques, avec un secteur industriel en déclin.
- 2) Deuxièmement, l'évolution de la population dans les départements lorrains et de Picardie entre 1901 et 1946 : le département de la Meuse est celui qui a connu la plus forte diminution de population. En 1901, en effet, le département de la Meuse enregistrait 284 000 habitants et seulement 189 000 en 1946, et guère plus aujourd'hui 192 000 habitants, soit une baisse de 34%.

Comparé aux autres départements, la Meuse a le plus souffert des guerres et des suppressions de régiments.

C'est pourquoi, et suite au compte rendu de la rencontre ministérielle organisée, à Etain, je vous transmets la demande unanime des participants, à savoir la nécessité d'une manifestation départementale à Verdun ou à Douaumont pour la défense de nos trois régiments qui pourrait se tenir samedi 7 juin à 15 heures.

Un seul thème : l'Etat doit maintenir nos régiments pour ne pas aggraver le déclin de notre département et respecter sa parole pour le 3ème RHC : je vous la rappelle, il s'agissait du renforcement des effectifs de 300 à 400 militaires supplémentaires.

Nul doute que l'Assemblée Départementale se prononcera en faveur de cette manifestation départementale et popularisera de son côté ce rassemblement.

Vœu d'urgence de Jean PICART sur le service public de la DDE

La démolition du service public de la DDE s'accélère de jour en jour. Les communes sont confrontées à des difficultés pour obtenir le concours apprécié jusqu'alors, des services de la DDE dans le domaine de la maîtrise d'œuvre.

Les difficultés ne concernent pas seulement les nouvelles demandes de concours des collectivités, mais aussi, et c'est intolérable, celles qui ont pourtant fait l'objet de conventions signées voici plusieurs mois.

Les orientations de la R.G.P.P font du ravage dans tous les services publics en cours de démantèlement et suppression d'emplois. On sent bien la volonté délibérée de se désengager y compris sur les affaires en cours, sans aucune information digne de ce nom, à destination des Maires et Présidents de Communautés de Communes.

Vous connaissez ma position : j'étais pour la modernisation pas pour la démolition des services publics. Je souhaite que l'Assemblée Départementale sollicite de la Direction Départementale une information écrite claire adressée aux Codecom et collectivités locales précisant ce que nous pouvons attendre de ces services pour la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la voirie roulante et de ses abords et, c'est le minimum, le respect des engagements et des conventions adoptées antérieurement.

MANQUE DE PERSONNEL EN MAISON DE RETRAITE – SEANCE DU 22.05.2008

Vœu présenté par Jean PICART à propos du manque de personnel en Maison de Retraite

Je suis préoccupé par le manque de personnel à la maison de retraite Lataye à Etain. L'évolution du 'ratio agent par lit' est passée de 0,32 en 2003 à 0,36 en 2007. Il est très loin des recommandations du Plan Solidarité Grand Age de Juin 2007 qui préconisent un ratio moyen de 0,57 soignant pour un résident.

La comparaison avec les autres EHPAD du département (données 2007) est toute aussi significative. Nous avons un ratio parmi les plus bas (maxi 0,60 – mini 0,35) avec un GMP de 701 : seuls deux établissements sur onze ont un GMP plus élevé. Sans aucune exagération, en conformité avec les textes en vigueur, il manque à Etain 15 aide-soignants à temps plein pour que le service fonctionne correctement.

Sur un total de 76 résidents, nous avons chez nous, 46 résidents âgés de plus de 85 ans, soit 60%, dont 25 résidents de plus de 90 ans.

C'est pourquoi, je sollicite un appui déterminé tant auprès de la DDASS que de nos services, pour des créations de postes en nombre suffisant afin de concrétiser le Plan Solidarité Grand Age.

MAINTIEN DU 3° RHC – SEANCE DU 07.02.2008

Vœu de Jean PICART sur le maintien du 3° RHC sur la base d'Etain-Rouvres

Comme chacun de nos collègues le sait maintenant, une restructuration militaire en cours d'élaboration vise deux régiments meusiens le 8ème RA à Commercy et le 3ème RHC à Etain, mais rien n'est encore décidé.

Je ne nie absolument pas la nécessaire modernisation de nos Armées, mais je ne peux croire un seul instant à cette hypothèse de déménagement du territoire meusien.

Pour ce qui me concerne, je tiens à vous apporter de solides arguments qui plaident en faveur du maintien et du développement du 3ème RHC, dans le droit fil des orientations du Ministère de la Défense je cite « supprimer les doublons, développer l'interarmisement grâce à une densification des emprises régimentaires » ajoutant « qu'il tiendrait compte du bien être des familles ».

Depuis 2000, Messieurs les Préfets successifs de la Meuse représentants de l'Etat, ont annoncé un renforcement des effectifs d'environ 300 à 400 militaires supplémentaires et l'arrivée du Tigre au 3ème RHC.

Dans ces conditions, les trois Communautés de Communes, comme plusieurs communes, ont développé de gros efforts afin de renforcer l'attractivité du territoire et assurer le bien-être des familles de militaires.

Les efforts des collectivités ont notamment porté sur :

- la construction d'un nouveau collège par le Conseil Général (8,3 millions d'euros) ;
- l'amélioration de l'accueil scolaire dès l'âge de deux ans et de l'accueil périscolaire, la création d'une crèche, l'organisation de centres de loisirs..., soit près de 10 millions d'euros pour la seule Communauté de Communes du Pays d'Etain ;
- le soutien sans précédent au monde associatif, sportif et culturel dans lequel évoluent nombre de militaires et leurs familles : rénovations ou constructions de bâtiments, recrutement d'animateurs ;
- l'amélioration du cadre de vie avec la multiplication des espaces verts et de loisirs ;
- la création de lotissements communaux pour permettre l'accession à la propriété à un coût modéré.

Le secteur privé, de son côté, a misé sur le renforcement annoncé du régiment pour améliorer la qualité et accroître l'offre en logements locatifs.

De tels investissements sont lourds. Ils ne peuvent être réduits à néant.

Les conditions sont idéales pour l'éducation des enfants. Le bien-être des familles de militaires est indéniable.

La question de l'emploi de leurs épouses ne pose pas plus de problèmes dans le nord meusien qu'ailleurs. Le taux de chômage est similaire à celui des grands centres urbains voisins (METZ, NANCY...), mais le secteur est proche de VERDUN, de METZ, du sillon Mosellan et du Luxembourg.

Alors quel avenir pour le 3ème RHC ?

A l'initiative de Christian NAMY, Président, les parlementaires meusiens et les maires d'ETAIN et de COMMERCY ont apporté des propositions au Ministère de la Défense le 23 janvier dernier qui répondent aux préoccupations et aux objectifs de Monsieur le Ministre à savoir :

- installer sur le vaste site d'ETAIN-ROUVRES, d'autres hélicoptères, par exemple, ceux de la Gendarmerie, des Douanes ou de l'Armée de l'Air actuellement basés à METZ
- accueillir des petites structures isolées comme l'escadrille avion sur Pilatus de MONTAUBAN, ou l'escadrille avion de RENNES, comportant chacune 12 appareils et 50 personnels environ
- aller vers la constitution d'un pôle de défense rationalisé VERDUN-ETAIN créant une synergie entre le 3ème RHC, les 1er et 2ème Régiments de Chasseurs, et les petites unités isolées qui pourraient rejoindre la base d'ETAIN-ROUVRES, toutes ces formations étant situées à moins de 15 minutes l'une de l'autre. Cette nouvelle structure constituerait un pôle d'excellence, une autre idée chère à Monsieur le Ministre.

Ces propositions sont d'autant plus réalistes que la piste rénovée est en mesure d'accueillir ces aéronefs de jour comme de nuit grâce à la haute qualité technologique des équipements de radionavigation (ILS). Si l'on veut faire des économies, c'est le but de la réforme en cours, il faut optimiser à moindre coût les lourds investissements déjà réalisés.

Cette piste de 1 700 mètres est la plus longue de la 4ème Brigade Aéromobile. Elle peut d'ores et déjà recevoir l'airbus A320 en procédure d'urgence. Elle peut de plus, sans aucune difficulté, être allongée à 2 400 mètres, et à coût modique.

Nous tenons à rappeler les qualités de l'espace aéronautique sans aucune nuisance, le moins saturé, sans aucune interférence avec l'aéronautique civile, le plus favorable de l'Est de la France, ce qui permet d'accroître les capacités d'accueil et d'entraînements avec une totale sécurité des vols. Le 3ème RHC, classé comme étant le meilleur et le plus opérationnel de la 4ème Brigade Aéromobile est aussi l'expert du système VIVIANE.

Le 3ème RHC, de plus depuis 2006, a expérimenté la numérisation de l'ALAT, qui fut présentée au Maroc à l'occasion de l'exercice TAFILALET en novembre 2007.

Nous rappelons enfin les lourds investissements de l'Etat depuis 5 ans pour moderniser le régiment : piste neuve, réserve de carburants, et 300 logements neufs pour célibataires ; une enveloppe globale qui s'élève à 15 millions d'euros.

Une dissolution est impensable. Elle se traduirait par un énorme gâchis de fonds publics et serait synonyme d'abandon de la ruralité et de notre territoire.

Sur le seul canton d'Etain, cela signifierait 248 logements libérés, 62 maisons à vendre, 200 élèves et donc de 8 à 10 classes en moins, 35 emplois civils sur la base supprimés, sans omettre les énormes conséquences socio-économiques sur l'activité commerciale, artisanale et immobilière locale. Les pertes financières devront être assumées par les investisseurs privés et publics ainsi que par les militaires propriétaires d'un bien dévalué.

Voici 25 ans, c'était la fin de la sidérurgie qui sinistrait durement le nord-est meusien sans que l'Etat apporte la moindre compensation.

Nous ne pouvons envisager un nouveau coup asséné à nos territoires. C'est pourquoi nous faisons appel à la solidarité nationale afin d'éviter un nouveau sinistre.

Nous demandons le respect des engagements de l'Etat à savoir le maintien du 3ème RHC, son renforcement et l'arrivée du TIGRE.

Je sollicite un appui unanime du Conseil Général dans ce but.